II

RELICTI RURIS

Dans sa réplique (*Rev. Ét. lat.*, 1932, p. 48-50) à mon article (*Rev. Ét. lat.*, 1931, 2, p. 281-287), M. P. Wuilleumier maintient au vieillard de Tarente ses qualités d'ex-pirate et d'ex-prisonnier de guerre de Pompée. Sans reprendre longuement certains points où je ne suis pas d'accord avec M. P. Wuilleumier (p. 49, 6° *a*, α) — pétition de principe : un culte personnel rendu à Octave avant sa divinisation reste à démontrer; (6° *a*, β) erreur matérielle : les v. 60-61 de la IX^e^ bucolique ne parlent que de feuilles, non de fruits; erreur de sens, car *in longum* (*Buc.*, IX, v. 56) ne fait allusion qu'aux longs délais de Moeris qui font languir Lycidas et non à l'absence de Menalcas — et sans m'attarder à défendre ma conception de la I^re^ bucolique contre les réserves et les critiques à l'aide des *Dirae*, je veux donc revenir à la question, essentielle selon moi, du sens de *relicti ruris* dans les v. 126-127 du quatrième livre des *Géorgiques*. Ce *relictum rus* du vieillard est-il, comme l'a cru Lejay, suivi par P. Wuilleumier, du sol *laissé* sans affectation par l'arpenteur comme trop mauvais et donné comme tel à un ex-prisonnier de guerre? Dans mon livre, je comprenais (p. 31) terre *laissée* au vieillard par ses créanciers comme de trop mince valeur pour lui être enlevée. Mais un récent article de M. P. van de Woestyne (*Rev. belge de philol. et d'hist.*, 1931, p. 936-937) montre qu'un passage des *Res Rusticae* de Varron (III, 16, 10) pourrait bien être la source littéraire de l'épisode du vieillard tarentin — ce qui n'exclut nullement, d'ailleurs, une inspiration *directe* de Virgile. Or, nous y lisons à propos de deux ex-soldats devenus d'excellents horticulteurs : « cum a patre *relicta* esset parua uilla et agellus ». *Relicti ruris* ne voudrait-il pas dire de même dans le cas du vieillard, « un sol qui lui avait été *laissé* par héritage » ? Je n'ignore pas que Valerius Cato aurait été *exutus patrimonio* à l'époque de Sylla, mais il pouvait lui rester précisément ce lopin de terre qui lui serait resté de nouveau, *in summa pauperie et paene inopia*, lorsqu'il eut perdu pour la seconde fois sa fortune. En tout cas, ce sens de *relicti ruris*, qui nous semble dicté par l'analogie des passages varronien et virgilien, exclut que le vieillard soit un colon de Pompée.

Je citerai encore deux textes :

1° un distique élégiaque épigrammatique (*F. P. R.*, p. 329 [fr. 16]) :

> extractam *puteo* situlam qui ponit in *horto*
> ulterius standi non habet ipse locum

2° les v. 226-231 de la III^e satire de Juvénal :

> *Hortulus* hic *puteusque* breuis nec reste mouendus
> in tenuis plantas facili diffunditur haustu.
> Viue, bidentis amans et culti uilicus *horti*
> unde epulum possis centum dare Pythagoreis.
> Est aliquid quocumque loco, quocumque recessu
> *unius sese* dominum fecisse *lacertae*.

Bien que le second texte soit extrait des paroles d'Umbricius exhortant Juvénal à quitter Rome pour Sora, Fabrateria ou Frusino, il vise, comme le premier, un très petit jardin avec un puits minuscule. Il dépend du premier et de l'épigramme de Furius Bibaculus sur le tout petit domaine de Cato (*F. P. R.*, p. 317-318 [fr. 3]) :

> ... custodis uidet *hortulos* Priapi,
> miratur *quibus ille disciplinis*
> *tantam sapientiam* sit assecutus,
> quem tres cauliculi, selibra farris,
> racemi duo, *tegula sub una*
> ad summam prope nutriant senectam.

On comparera *unius lacertae* à *tegula sub una*, *hortulus* et *horti* à *hortulos*, *horto*, *puteusque* à *puteo*, et même le vers *unde epulum possis centum dare Pythagoreis* évoque la maigre chère végétarienne de Cato et son néo-pythagorisme indiqué par Furius Bibaculus (*quibus disciplinis... tantam sapientiam*). Ce n'est certes point par hasard que Servius cite à propos d'*imbres* (= aquas) du v. 115 du IV^e livre des *Géorgiques*, juste avant de commenter l'épisode du vieillard de Tarente, le v. 227 du texte de Juvénal. Le célèbre petit jardin du vieillard a inspiré à Juvénal plusieurs traits, et les rapprochements que nous avons faits sont en faveur de l'identification du vieillard à P. Valerius Cato.

Léon Herrmann.